

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation

Angers depuis 2019
Toulouse en 2024

Contacts

ANGERS - Severine PLANCHENAU
severine.planchenault@univ-angers.fr
02 44 68 86 85

TOULOUSE - Emmanuelle MORAËL (FFER)
du.formatio@ffer.org
06 89 36 81 04

Responsables de formation

Céline VERGNE
Université d'Angers
celine.vergne@univ-angers.fr

Emmanuelle MORAËL
Déléguée Générale FFER
e.morael@ffer.org
06 89 36 81 04

Adresse web

www.univ-angers.fr/formatio



Partenaire



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Présentation

Soutien à la parentalité, de la parentalité, des parentalités...

Les politiques de soutien à la parentalité mises en œuvre sur les plans interministériel et inter-institutionnel soutiennent les actions en faveur de la santé des enfants et des familles, les démarches de lien social, les actions de prévention et les actions éducatives. Elles interviennent de la périnatalité jusqu'à l'entrée dans la vie adulte et accompagnent les parents à partir de leurs besoins et de ceux de leurs enfants, de leurs contextes, de leurs ressources et de leurs questionnements.

Si les projets autour de la parentalité ont connu une impulsion en 1999 avec la mise en place des Réseaux d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, ils se sont développés et diversifiés sur tous les territoires avec les évolutions sociétales. La charte du soutien à la parentalité prévue par l'ordonnance du 19 mai 2021 et signée en mars 2022 a permis de définir l'objectif des politiques publiques de soutien à la parentalité : améliorer le quotidien des familles, les considérer comme acteurs des services qui les concernent et mieux prévenir les difficultés auxquelles elles pourraient être confrontées.

Soutenir des parents suppose selon le contexte d'intervention des expériences et savoirs dans le domaine de la psychologie, du droit et des sciences sociales ; une approche théorique, méthodologique et éthique des dispositifs et une posture professionnelle d'écoute active, non jugeante, non normative et libérée de ses propres mouvements identificatoires.

C'est ce parcours de formation que propose le Diplôme d'Université Soutien à la Parentalité pour des professionnel·les qui sont en **relation étroite et régulière avec des parents et des familles**.

Les stagiaires ayant obtenu le D.U. Soutien à la Parentalité pourront postuler au D.U. Accompagnement à la Parentalité.

Objectifs

- Développer une posture coopérative avec les parents dans l'éveil, l'éducation et le soin
- Soutenir les parents dans leur statut, fonction et rôle
- Analyser et évaluer les situations familiales
- Orienter vers les partenaires et les dispositifs appropriés

Public visé

Professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Auxiliaire de puériculture
- Assistants de service social
- Technicienne de l'intervention sociale et familiale
- Moniteur-éducateur
- Référent famille
- Assistant maternel
- Intervenant social en milieu scolaire (CPE, infirmière, assistante sociale ...)
- Intervenant en espace de rencontre enfants-parents

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 en travail social ou en santé
- **Ou** être titulaire d'un Baccalauréat et d'une expérience significative dans le champ de l'action sociale et/ou sanitaire auprès des familles.

— Programme

Module 1

Le soutien à la parentalité : une histoire de rencontre entre soi et l'autre - 10,5h

- Angers - 13 et 14 janvier 2025
- Toulouse - 10 et 11 mars 2025

Module 2

Droit et responsabilités des familles et des professionnels - 10,5h

- Angers - 24 et 25 février 2025
- Toulouse - 7 et 8 avril 2025

Module 3

Les dispositifs de soutien à la parentalité - 10,5h

- Angers - 24 et 25 mars 2025
- Toulouse - 12 et 13 mai 2025

Module 4

Prévention, santé, bien-être - 10,5h

- Angers - 28 et 29 avril 2025
- Toulouse - 16 et 17 juin 2025

Module 5

Le projet au coeur des pratiques - 10,5h

- Angers - 12 et 13 mai 2025
- Toulouse - 8 et 9 septembre 2025

Module 6

Analyse de la pratique (3,5h x 4) et Tutorat (1h)

- Angers - 14 janvier, 25 février, 25 mars et 29 avril 2025
- Toulouse - 11 mars, 8 avril, 13 mai et 17 juin 2025

Module 7

Présentation d'une situation familiale (3,5h)

- Angers - 13 mai 2025
- Toulouse - 9 septembre 2025

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 71 heures (dont tutorat individuel)
- Calendrier Angers : janvier à mai 2025
- Calendrier Toulouse : mars à septembre 2025
- Intervenants : ce D.U. intègre dans la programmation des travailleurs sociaux, des responsables de dispositifs, de services ou de structures, des juristes, des médecins. Certains sont formés à la démarche «histoire de vie» et d'autres à l'accompagnement à la parentalité.

Modalités pratiques :

- Inscription Angers : candidature en ligne du 19 août au 6 octobre 2024
- Inscription Toulouse : candidature en ligne du 1er novembre au 31 décembre 2024
- Nombre d'inscrits : groupe de 21 personnes maximum par site
- Validation : soutenance devant un jury (présentation orale et analyse d'une situation familiale réelle, rencontrée par le candidat, et ayant fait l'objet d'une démarche de soutien à la parentalité)
- Coût de la formation : 1450 euros (+ droits universitaires)
- Coût d'un module : 230 euros pour les modules 2, 3 et 4
- Non éligible au CPF.

Les points forts de la formation :

- L'environnement universitaire : conférences, colloques, recherche, chaire, enjeu[x]...
- Une équipe de formateurs-praticiens expérimentés
- Une pédagogie individualisée et variée, avec un tutorat et en groupes différenciés
- Un partenariat élargi et complémentaire ancré sur le territoire national
- Taux de réussite : 100% (promotions 2020, 2021, 2022, 2023)
- Taux de satisfaction : 100% des répondants (promotions 2020, 2021, 2022)

Visitez notre site

